



Compte rendu de la réunion du Comité Régional Agroenvironnemental et Climatique (CRAEC) « OCCITANIE »

le 21 mars 2019 (14h00 – 17h00) à la CCI de l'Aude à Narbonne

Pièces jointes :

- Feuille d'émargement
- Diaporama du CRAEC du 21 mars 2019

La réunion est co-présidée par Mathilde COHEN, directrice adjointe de la Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et de la Forêt du Conseil Régional Occitanie et Guillaume RANDRIAMANPITA, chef du service régional de l'agriculture et de l'agroalimentaire, DRAAF Occitanie, qui introduisent la réunion en remerciant l'ensemble des participants à ce CRAEC à l'échelle « Occitanie ».

Ils excusent le directeur de la DRAAF, Pascal Augier, et le Vice-Président Vincent Labarthe ainsi que le représentant de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Les représentants de la DRAAF, la Région et la DREAL présentent, sous la forme du diaporama ci-joint, les sujets inscrits à l'ordre du jour :

- le bilan des paiements MAEC : bilan stabilisé 2015 et point sur l'avancement des campagnes 2016, 2017 et 2018 ;
- la consommation de la maquette FEADER et la préparation de la campagne 2019 ;
- les études évaluatives en cours.

Les principaux échanges portent sur les points suivants :

- Les participants remarquent une différence d'accès importante aux enjeux EAU en MP par rapport à LR.
- Le représentant de la Confédération Paysanne souligne le décalage entre le cahier des charges de la SHP et la réalité de terrain, notamment quant à la contrainte du taux d'inclusion obligatoire en PAEC (50%). Il déplore le faible montant de rémunération de certains TO lié à la disparition de l'ancien « Socle Herbe » (ex-PHAE).
- le nombre d'outils (types d'opération TO) ouverts au niveau national et mis en œuvre en région fait débat : un bon compromis est à rechercher avec des TO pouvant être mieux adaptés aux spécificités locales.
- Concernant l'animation PAEC, il est souligné l'intérêt d'avoir une lisibilité pluriannuelle pour l'animateur de territoire.
- Le représentant de la Confédération Paysanne regrette que les priorités régionales sur la PRM ne permettent pas d'aider la préservation des chevaux de trait. Il demande que cela puisse être revu lors du prochain programme.
- Les représentants de la Confédération Paysanne et des Jeunes Agriculteurs déplorent les retards de paiements notamment sur API et PRM, qui sont toujours traités en dernier au niveau national et qui n'ont pas tous reçu d'ATR.
- Les participants s'accordent pour dire que ces retards mettent à mal la confiance des agriculteurs dans l'animateur de terrain du PAEC.
- A l'instar de ce qui est présenté pour la campagne 2015, il fait consensus de pouvoir produire et communiquer les bilans pour les campagnes suivantes afin d'avoir une vision plus complète et affiner les analyses.

Sur 2020, la Région annonce que la discussion va s'ouvrir avec les financeurs suite aux demandes en lien avec les zones sortantes ZDS et les captages prioritaires en lien avec la démarche de l'AEAG. La représentante de la DREAL ajoute une demande pour le nouveau site Garonne et la représentante du CD46 explique le contexte et le cadre de poursuite du projet écopastoral.

La Région note le questionnement sur la suite des contrats souscrits en 2015.

A la question de l'obligation de « doc SUPRA » sur le PDR MP, la DRAAF rappelle que cela répond à une injonction de la Commission Européenne pour contribuer à cibler au mieux les MAEC en zone prioritaire.

Les participants soulignent l'importance de l'accompagnement des agriculteurs tout au long de la durée des contrats (5 ans) et déplorent les contraintes du dispositif de financement de l'animation PAEC qui est limité à la phase de contractualisation.

S'agissant des réflexions de prospective, le représentant de la chambre régionale d'agriculture demande à ce qu'une stratégie agroenvironnementale régionale puisse être mise à l'étude.

Suites à donner au CRAEC :

- publication et diffusion du bilan des aides MAEC/API/PRM 2015 (puis les suivantes dès que possible)
- évaluations partagées (sous différentes formes) afin de capitaliser l'expérience de ce programme et appel à contributions écrites des partenaires